

# PÔLE FRANCE MARSEILLE

4, rue Ranque - Le Massilia - 13001 MARSEILLE ☎ 04.91.50.83.38. Fax : 04.91.08.71.91.

**Responsable Pôle France : Laurent DEL COLOMBO** ☎ : 06.32.54.22.08. Email : laurentdelcolombo@yahoo.fr  
Le Pôle s'inscrit dans une dynamique régionale coordonnée par la DRDJS qui a composé un comité de pilotage regroupant tous les partenaires institutionnels concernés.

## POLE SCOLAIRE FILLES

Responsable : Marc ALEXANDRE ☎ 06.22.85.91.47.

### ► LYCEE MARSEILLE - VEYRE

83 traverse Parangon - 13285 Marseille Cedex  
☎ 04.91.17.67.00. Coût de l'internat : 1 529 € par année

#### **Secondes générales - SES**

- LV 1 : Anglais - Allemand - Russe
- LV 2 : Allemand - Anglais - Espagnol - Italien

**Premières et Terminales : ES - S - L**

### ► LYCEE HONORE DAUMIER

**Premières et Terminales : filière STG**

46 Ave Clot Bey 13008 Marseille ☎ : 04.91.76.01.20

## POLE SCOLAIRE GARCONS

Responsable : Philippe BLANQUET 06.09.42.35.44

### ► LYCEE SAINT EXUPERY

529 chemin de la Madrague - Ville - 13326 Marseille Cedex 15

☎ 04.91.09.69.00. Coût de l'internat : 1 436,75 € par année

#### **Secondes de détermination**

- LV1 : Anglais - Allemand
- LV2 : Italien - Espagnol - Allemand

**Premières et Terminales : L - ES - S - STL - STE2S - STGCOFI  
STGMERC - STGGRH - STL**

**BTS : Assistant Manager - Communication visuelle -  
Communication des entreprises - Négociation relation clientèle  
- Prépa Eco et Commerce**

### ► LYCEE DES METIERS LA CALADE

430 chemin de la Madrague - Ville - 13015 Marseille

☎ 04.91.65.86.50. Coût de l'internat : 1 464,75 € par année (en places limitées au Lycée St Exupéry)

BAC Professionnel en 3 ans

Secrétariat, comptabilité, commerce, vente, accueil et MMV.

## POLE UNIVERSITAIRE MIXTE

### ► Faculté des Sciences du sport

CP 910 163, avenue de Luminy - 13288 Marseille Cedex 9

☎ : 04.91.17.04.10. Fax : 04.91.17.04.15

Responsable département Ht Niveau :

Monsieur Alain WEISZ ☎ : 04.91.17.22.89.

- Inscriptions universitaires au mois de mars
- Licence - Masters - Doctorat en STAPS
- DEUST STAPS agent de développement socio sportif
- Préparation en vue des concours des collectivités territoriales
- Possibilité pour les étudiants en STAPS d'intégrer la formation au BEES 1<sup>er</sup> degré option judo (convention tripartite)

### ► Autres études universitaires :

**U1 :** 3 place Victor Hugo - 13331 Marseille Cedex 3

☎ : 04.91.10.60.00

**U2 :** Faculté des Sciences du Sport

**U3 :** 3 av. Robert Schuman - 13628 Aix en Provence

☎ : 04.42.17.28.00

Il existe au sein de ces trois Universités, regroupant toutes les composantes universitaires d'Aix - Marseille une charte pour les sportifs de Haut Niveau qui vise à généraliser le dispositif d'accompagnement initié depuis plusieurs années à la Faculté des Sciences du Sport. Les Directeurs de SIUAPS d'Aix et de Marseille sont chargés de coordonner le dispositif.

**SIUAPS Aix :** Mr J. Claude KERNACKER ☎ : 06.13.59.57.97

Email : [jean-claude.kernacker@univ-cezanne.fr](mailto:jean-claude.kernacker@univ-cezanne.fr)

**SIUAPS Marseille :** Corinne PARAIN ☎ : 04.91..82.92.27

Email : [Corinne.Parain@Luminy.univ-mrs.fr](mailto:Corinne.Parain@Luminy.univ-mrs.fr)

### Principales dispositions :

#### Examens et absences :

Possibilité d'aménagement du calendrier universitaire en fonction des contraintes du planning sportif.

#### Suivi des études :

Mise en place d'un suivi afin d'accueillir, d'informer et de faciliter l'insertion et la formation universitaire des étudiants.

#### Aide pédagogique personnalisée :

La charte prévoit un volant horaire d'aide pédagogique personnalisée afin de compenser les absences ou les difficultés universitaires des sportifs de haut niveau.

#### Validation des acquis sportifs :

Dans les filières où il existe des UV sport intégrées au cursus, les sportifs de HN peuvent opter pour ces UV. Ils peuvent être dispensés de pratique et leur évaluation sera assurée sur la base de leurs performances sportives attestées.

#### Logement :

La commission de suivi des sportifs de HN aide les étudiants à obtenir les logements attribués par le CROUS (Coût : environ 1 500 € par an)

#### Alimentation :

Le sportif de HN peut bénéficier d'un complément nutritionnel par le CROUS sur justification de son statut.

### Journées de regroupement obligatoire sur le Pôle :

**Masculins : 2 et 3 mai**

**Féminines : 3 et 4 mai 2011**